SMICTOM de la Bièvre

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le tri se simplifie !

Madame, Monsieur,

Plus d'hésitation ! Depuis le 16 mai 2024, 100 % des emballages et des papiers vont dans le même bac de tri !

Le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) de la Bièvre, la Communauté de Communes de Bièvre Est et les communes du territoire sont engagés depuis de nombreuses années dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets.

Cette volonté se traduit par une incitation auprès des habitants à réduire le volume des ordures ménagères et à trier tous les emballages, les papiers et le verre.

Pour simplifier les gestes de tri et pour améliorer les performances de recyclage, **depuis le 16 mai 2024**, vous pourrez mélanger vos papiers avec vos emballages en plastique, en métal et en carton, et **les déposer dans les bacs jaunes ou dans les bacs bleus**, qui deviendront progressivement jaunes.

Cette simplification des consignes de tri est rendue possible par l'évolution des techniques dans les centres de traitement et de valorisation qui permet une collecte groupée. Cette évolution répond également à l'objectif national d'harmonisation des consignes de tri.

Donc plus de question à se poser, si mon déchet est un emballage ou un papier, direction le conteneur jaune !

Ensemble faisons progresser le recyclage sur notre territoire.

André GAY
Président du SMICTOM
de la Bièvre

Roger VALTAT
Président de la Communauté
de Communes de Bièvre Est

SMICTOM de la Bièvre - Site de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers
113, chemin des carrières - 38260 PENOL - Tél. 04 74 53 82 30 - Fax 04 74 53 82 39
www.smictom-bievre.fr - Courriel : smictom.bievre@smictom-bievre.fr

SMICTOM de La Bièvre

100% RECYCLAGE

100% de mes papiers

100% de mes emballages

À partir du 16 mai 2024, 100% des emballages et des papiers vont dans le même conteneur !

• INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES • APLATISSEZ-LES • BIEN LES VIDER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET CARTONNETTES

Toutes les bouteilles en plastique

Tous les pots, boîtes et tubes

Toutes les barquettes et tous les films

Toutes les briques alimentaires, tous les emballages en carton

Tous les aérosols, bouteilles, boîtes, tubes et petits emballages métal

TOUS LES PAPIERS

Les journaux, magazines, prospectus livres, cahiers, enveloppes...

NE PAS METTRE :

- Gros cartons
- Couches mouchoirs essuie-tout
- Emballages avec restes de repas
- Le verre

Plus d'info sur le site
www.smictom-bievre.fr